



**MOT DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
SUR LA CORRUPTION, LA FRAUDE ET AUTRES PRATIQUES REPREHENSIBLES**

Les travaux de recherche effectués, tant dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qu'à l'extérieur montrent que la corruption constitue un facteur qui ralentit le progrès économique, renforce la pauvreté et engendre des troubles sociaux. Selon certaines estimations en Afrique, outre le retard qu'elle inflige à la croissance économique, la corruption entraîne des coûts indirects dévastateurs. Aussi, enregistre-t-on cinq fois plus d'abandon scolaire parmi les élèves du primaire dans les pays ayant un niveau élevé de corruption que dans ceux à faible niveau de corruption et les taux de mortalité infantile y sont-ils aussi deux fois plus élevés. Bien qu'elle affecte toute la population, la corruption cause plus de tort aux plus pauvres en paralysant les services publics dont ces derniers ont tant besoin.

De ce fait, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) considère la corruption, la fraude et les autres pratiques répréhensibles comme très préjudiciables à la réalisation de sa mission. Aussi, pour promouvoir un développement économique et social durable dans les Etats membres de l'UEMOA, la BOAD a-t-elle adopté des textes de politique et procédures de prévention et de lutte contre la Corruption et la Fraude, une politique de protection des dénonciateurs et mis en place un Bureau d'enquêtes, un Bureau des sanctions ainsi que des mécanismes d'appel des intimés. La stratégie et l'approche présentées par la BOAD dans le domaine sont conformes aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur la corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, adoptée en juillet 2003 par les chefs d'Etat africains, au Cadre uniforme de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption des institutions financières internationales.

Les efforts de la BOAD sont dans le but de lutter contre la corruption et la fraude en menant un combat sur plusieurs fronts de manière à réduire les incitations à cet égard et les gains à en tirer et, dans le même temps, réduire les risques qui y sont associés. Toutefois, beaucoup reste à faire. La Banque doit continuer à tirer les enseignements, non seulement de sa propre expérience, mais également de celle des institutions sœurs. Le caractère mondial de la corruption exige également le renforcement de la coopération au-delà des frontières et des organisations. C'est pourquoi, la Banque s'efforcera de coopérer avec toute personne ou institution engagée dans la lutte contre le fléau de la corruption.

J'invite donc le personnel et tous les clients de la Banque à se conformer aux textes en vigueur dans le domaine de la corruption, de la fraude et autres pratiques répréhensibles en vue d'une croissance économique et sociale durable dans nos Etats membres.

Lomé, le 5 décembre 2013

Christian ADOVELANDE
Président de la BOAD